

PARRAINAGE DES TUYAUX DE L'ORGUE DE VIZILLE

L'association des Amis de l'Orgue de Vizille et la commune souhaitent mobiliser la générosité du public à l'aide d'un parrainage des 1282 tuyaux des 18 jeux de l'orgue.

Les jeux de l'orgue (rangée de tuyaux) seront répartis sur deux claviers de 56 notes chacun et un pédalier de 30 notes. Ils permettent de donner des timbres différents (trompette, flûte, cromorne, principaux ...) dans une tessiture donnée.

Certains sont en bois, d'autres métalliques, allant de petits tuyaux jusqu'à des tuyaux de grande taille de 2.40 m de hauteur.

Certains sont en façade, et d'autres, très nombreux et tout aussi importants, qui sont à l'intérieur du buffet.

En façade les 43 tuyaux métalliques très riches en étain sont répartis sur **trois tourelles et 4 plates-faces**. Étant visibles depuis la nef, facilement repérables ils sont plus onéreux au parrainage :



Grande tourelle centrale : 5 tuyaux à 500 euros l'un

Deux petites tourelles latérales : 10 tuyaux à 400 euros l'un

Plates-faces : 28 tuyaux à 250 euros l'un

Les autres tuyaux sont répartis en tuyaux de petite taille, moyenne taille et grande taille :

Tuyaux de grande taille : 175 tuyaux à 150 euros l'un

Tuyaux de moyenne taille : 130 tuyaux à 80 euros l'un

Tuyaux de petite taille : 934 tuyaux à 30 euros l'un

LA FONDATION DU PATRIMOINE, PARTENAIRE DU PROJET

En 2015 une convention tripartite entre la commune, la Fondation du Patrimoine, et les Amis de l'Orgue de Vizille est établie.

Plus de **200 000 euros** à ce jour sont récoltés à travers ce partenariat.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le buffet restauré est revenu en 2021 dans son église.

La construction de l'instrument a commencé en avril 2023 et sera terminée à la fin de l'année 2024.

Pour des questions financières seuls 13 jeux sont programmés en l'instant mais très rapidement nous désirons obtenir un orgue complet.



PARRAINAGE DES TUYAUX DE L'ORGUE DE VIZILLE

HISTORIQUE-

Il a été fait don en 1873 à l'église de Vizille par la famille Gratet du Bouchage demeurant le domaine de Cornage d'un buffet d'orgue et d'un harmonium qui avait été installé en celui-ci.

En 1899 le facteur d'orgue « Anneessens » d'Halluin suite à une commande du curé de l'époque modifie le buffet pour y installer un orgue de style romantique. Il sera amélioré en 1952 par le facteur « Ruche » de Lyon qui lui ajouta un deuxième clavier, augmenta le nombre de notes du pédalier et passant l'orgue initial pneumatique en électropneumatique. Un relevage a été effectué en 1981 par les établissements « Promonet et Steinmann ».

Pour différentes raisons techniques cet instrument ne fonctionnait plus à la fin des années 1980.

En juin 2013 l'association des Amis de l'Orgue de Vizille était créée par un groupe de passionnés qui voulaient faire revivre l'orgue de l'église Sainte Marie.

Plusieurs spécialistes consultés ont constatés l'obsolescence de l'instrument.

Le souhait conforté par un technicien des orgues sera de reconstruire l'orgue dans une esthétique classique française des XVII^e et XVIII^e siècles avec 18 jeux. En effet celle-ci est peu représentée dans notre secteur géographique et correspond au style du buffet qui sera remis dans son état d'origine tout en le laissant surélevé. La transmission sera mécanique.

La construction d'un orgue nécessite de réunir des fonds importants. Bien qu'appartenant à la commune depuis 1906 elle ne peut pas assurer seule le financement d'une telle opération.

Parrainage mode d'emploi

Téléchargez, procurez-vous, remplissez le bulletin de parrainage.

Vous pouvez parrainer un ou plusieurs tuyaux mais aussi faire un don libre.

Soit je fais parvenir le bulletin de parrainage aux

Amis de l'Orgue de Vizille, 206 rue Général de Gaulle 38220 Vizille
accompagné d'un chèque correspondant au(x) tuyau(x) parrainés libellé à l'ordre de la
Fondation du Patrimoine, orgue de Vizille,

Soit je fais directement mon don en ligne sur le site sécurisé de la Fondation du Patrimoine

<http://fondation-patrimoine.org/32115>

et j'envoie

le bulletin de parrainage aux Amis de l'Orgue de Vizille.

Nous comptons sur l'attachement et la sensibilité de chacun pour nous aider à obtenir cet orgue de qualité projeté à Vizille.

Nous vous en remercions.

Votre don est défiscalisable à la hauteur de 66% pour les particuliers si vous êtes imposables, de 60% pour les entreprises. Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation du Patrimoine.

Pour vous remercier de votre don les parrains et marraines auront leur nom inscrit (sauf demande d'anonymat) dans un livre d'or qui sera mis dans le buffet de l'orgue.



PARRAINAGE DES TUYAUX DE L'ORGUE DE VIZILLE